

# LE PARI CONGOLAIS

Le  
**PARI**  
Congolais

Bimensel d'informations, d'analyses et d'opinions

500 Frs

Joe Biden aux dirigeants africains

## « QUAND L'AFRIQUE RÉUSSIT, LES ETATS-UNIS RÉUSSISSENT ET LE MONDE ENTIER RÉUSSIT »

Ouvert le 13 décembre 2022 à Washington, le sommet destiné à revitaliser les relations entre le continent africain et les Etats-Unis, a pris fin le 15 décembre dernier. Trois jours durant, les parties prenantes ont parlé de la lutte contre le terrorisme, la sécurité alimentaire, du changement climatique, de la démocratie et la gouvernance. Ce sommet qui intervient 8 ans après celui qui a eu lieu en 2014 sous le président Barack Obama, a permis à Joe Biden de clarifier sa vision vis-à-vis du continent africain. Parmi les grandes annonces de ce sommet, on peut retenir les 55 milliards de dollars d'aide des USA à l'Afrique, exécutable pendant trois ans.



👉 4 & 5

Décentralisation

### LES DOLÉANCES DES PRÉFETS TRANSMISES AU CHEF DU GOUVERNEMENT

👉 2

Finances publiques

### LE TRÉSOR IMPLÉMENTE LE SYSTÈME AMS/X EN VUE D'AMÉLIORER SES PRESTATIONS

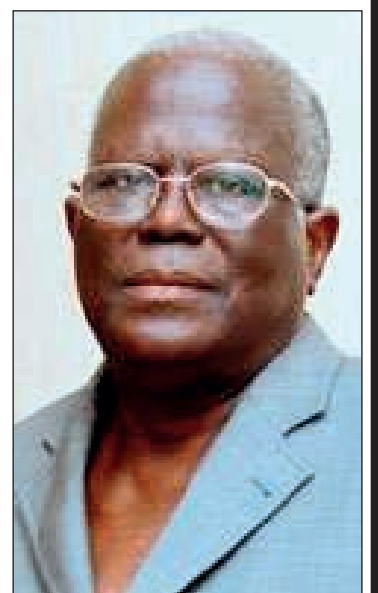
👉 7



Nécrologie

### CAMILLE BONGO S'EN EST ALLÉ

Cofondateur et ex-numéro deux du Parti congolais du travail (PCT), Camille Bongou fut membre du comité central et du bureau politique jusqu'en 1989. Il a été un militant engagé dans la lutte contre le néocolonialisme. Né le 22 novembre 1944 à Bokouélé, district de Tchicapa, de feu Engomo et de feu Itandi Philomène, il fut un homme pragmatique qui a toujours essayé d'arrondir les angles pour ne pas heurter la sensibilité de ses partenaires. Intègre, il privilégiait les débats d'idées, l'intérêt général et se distinguait par son calme. Camille Bongou est mort le 16 décembre 2022 à Poitiers en France. ☐



Les ministères en charge des finances et des comptes publics

### LE CONFLIT DE COMPÉTENCE TANT REDOUTÉ A ÉTÉ DÉFINITIVEMENT RÉGLÉ

👉 7

L'IDÉAL DES PÈRES DES INDÉPENDANCES AFRICAINES SERA-T-IL RÉALISÉ UN JOUR ?

👉 6

## Décentralisation

# LES DOLÉANCES DES PRÉFETS TRANSMISES AU CHEF DU GOUVERNEMENT

La conférence des préfets, élargie aux présidents des Conseils départementaux et municipaux s'est tenue du 7 au 10 décembre 2022 à Kintélé. Présidée par le ministre en charge de la décentralisation Raymond Zéphyrin Mboulou, cette conférence a été placée sous le thème « administration du territoire, défis et perspectives ». Elle s'est illustrée comme un moment de partage d'expériences et de connaissances. Les autorités décentralisées et déconcentrées ont mis à profit cette rencontre pour identifier les principaux maux qui minent le développement local et transmis les ébauches de solutions au premier ministre Anatole Collinet Makosso.



Vue partielle des préfets et des présidents départementaux et municipaux

En effet, peu avant de regagner leurs lieux de travail respectifs, les participants ont été reçus au palais des congrès par le premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Cette réception s'est déroulée en présence du ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local Raymond Zéphyrin Mboulou et du ministre délégué à la décentralisation et au développement local Juste Désiré

Mondélé. « Le premier ministre a fait l'honneur de nous recevoir, après les moments très importants vécus pendant la conférence des préfets. Sa communication a été d'une importance capitale, étant donné qu'il a rappelé ce qu'il nous revient de faire sur le terrain en matière de communication et de suivi de la politique gouvernementale. Il a insisté sur la proximité que nous devons avoir sur le terrain », a déclaré le préfet de la Bouenza, Jules Mounkala Tsoumou.

Outre les échanges entre les participants à la conférence des préfets, élargie aux autorités décentralisées et les membres du gouvernement, on en retiendra aussi la remise solennelle au chef du gouvernement, du document dans lequel sont consignées les recommandations, les résolutions et les conclusions de ladite conférence.

Rappelons que les quatre jours de la conférence ont été marqués par des communications portant sur les objectifs de développement durable à promouvoir dans la mise en œuvre des actions de développement local. S'agissant du dispositif à mettre en place, le ministre délégué Juste Désiré Mondélé a indiqué que « le renforcement de la décentralisation et du développement local nécessite dès à présent un dispositif nouveau, utilisé déjà avec succès dans certains pays africains. Ce dis-

positif innovant permet d'aider les collectivités locales, en fonction de leurs spécificités, d'élaborer les programmes, de les structurer, d'identifier les financements et d'accompagner leur mise en œuvre ».

Il a aussi informé les préfets, les présidents des conseils départementaux et communaux des domaines qui ont été transférés aux collectivités locales, conformément aux prescriptions de la Constitution du 25 octobre 2015. Il s'agit entre autres, de la planification du développement et de l'aménagement du département, de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire ; de la santé de base, l'action sociale et de la protection civile ; la prévention, la réduction des risques et la gestion des catastrophes ; l'environnement, le tourisme et les loisirs ; le sport et l'action culturelle ; l'agriculture, l'élevage, la pêche et la pisciculture.

D'autres matières qui relèvent de la compétence des collectivités locales sont les suivantes : l'administration et les finances publiques, le commerce et l'artisanat, les transports, l'entretien routier et le budget des collectivités locales. Les participants à cette conférence ont été informés de la tenue en février 2023 du forum sur la décentralisation et le développement local.

Laurent POSSI

## Projet de loi

# LE SÉNAT ADOPTE TROIS CONVENTIONS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Réunis en session plénière le lundi 12 décembre 2022 à l'hémicycle du Sénat, les sénateurs ont adopté à l'unanimité trois conventions de l'Organisation Internationale du Travail. Celles-ci visent entre autres à fixer les conditions du travail et d'emploi, à prévenir les accidents de travail et les maladies professionnelles ainsi qu'à créer un cadre juridique approprié à la conservation des droits en matière de sécurité sociale. Les travaux y afférents ont été placés sous le haut patronage de Pierre Ngolo président du Sénat. La séance a connu la participation du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale Firmin Ayessa.

Parmi les affaires votées, on note le projet de loi autorisant la ratification de la convention n°154 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur la négociation collective, la convention n°155 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur la sécurité et la santé des travailleurs ainsi que la convention n°157 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur la conservation des droits en matière de sécurité sociale.

Pour le ministre d'Etat Firmin Ayessa, cette convention a pour objectif de : « rendre possible la négociation collective pour tous les employeurs et pour toutes les catégories de travailleurs des différentes branches

en application et réexaminer périodiquement une politique nationale cohérente en matière de sécurité et de santé des travailleurs.

La convention n° 157 sur la conservation des droits en matière de sécurité sociale vise à créer un cadre juridique destiné à la conservation des droits acquis ou en cours d'acquisition des travailleurs en matière de sécurité sociale. Elle exclut également de son champ d'application, les régimes spéciaux de fonctionnaires et les régimes spéciaux des victimes de guerre ainsi que l'assistance sociale et médicale.

La République du Congo qui dispose d'un système de sécurité sociale, institué par la loi n°31-2011 du 15 juillet



collectives ; ne pas entraver la négociation collective à cause de l'inexistence des règles régissant son déroulement ou l'insuffisance du caractère inapproprié de ces règles ».

La deuxième convention n°155 sur la sécurité et la santé des travailleurs, a pour objet de prévenir les accidents de travail et les maladies professionnelles. Ici chaque Etat membre devra, en concertation avec les organisations d'employeurs et des travailleurs les plus représentatives, définir, mettre

2011 est donc invitée à ratifier la présente convention.

L'affaire n°24, portant création du centre MOUEBARA pour l'accueil et la réhabilitation des femmes et filles victimes de violence a été affectée à la commission affaire juridique et administrative (CAJA).

Notons que les trois affaires votées ont été présentées par la commission Santé, Affaires sociales, Famille, Genre et Développement Durable.

NGOT Yves

## Le paricongolais

Siège: 106 bis,  
Rue Mpila - Talangaï

N° MAT. 057/MCRP/DGA/DPE  
DU 25 MARS 2015

Directeur Général  
Patrick YABA

Directeur de la Publication  
Guy MOULA

Equipe rédactionnelle

Laurent POSSI,

Georges GOUMA,

Jules Babel,

NGOT Yves,

Ernest ANGA,

Marthe MIZÉ

Relationniste

Naomi Mataza

Mise en pages

Dim-Martie Mizare

Impression

Offset

Journal Le PARICONGOLAIS

Message du chef de l'Etat sur l'état de la nation

## PASCAL TSATY MABIALA CRITIQUE ET FAIT DES PROPOSITIONS

**L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a réagi le 13 décembre 2022 au discours du président de la République sur l'état de la nation. Il a axé sa réaction sur la gouvernance publique et la vie démocratique du Congo. Dans son discours tenu à Diata, au siège de ce parti de l'opposition, Pascal Tsaty Mabiala se dit assumer les mauvais résultats de l'UPADS aux législatives et aux locales. Le premier secrétaire de l'UPADS a profité de cet instant pour faire des griefs à l'opposition. Il a indiqué par ailleurs que l'UPADS sous sa gouvernance, travaille pour revenir aux affaires, en vue de poursuivre l'œuvre amorcée en 1992 par son fondateur Pascal Lissouba.**



**F**ace à la presse, le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, Pascal Tsaty Mabiala a justifié la réaction tardive de son parti au message sur l'état de la nation du président de la République. Mieux vaut tard que jamais, le chef de file de l'opposition pense que « le président Denis Sassou N'guesso a invité la nouvelle génération à un regard rétrospectif, lui demandant de s'approprier les évolutions consécutives à la modernisation du Congo, en relevant que notre pays aurait réalisé un succès notable quasiment dans tous les secteurs: Éducation, Santé, Défense nationale, Infrastructures routières et sportives, Banques et transport aérien ».

Sur les progrès réalisés, l'Upads évoque plutôt un bilan mitigé en 64 ans. « Les avancées constatées au cours de ces deux dernières décennies posent non seulement le problème de la qualité des infrastructures, en termes de durabilité, mais surtout de leur financement... De surcroît, ces travaux réalisés essentiellement sur emprunt placent le Congo sous curatelle économique des puissances étrangères, la Chine en particulier ». C'est pourquoi, l'UPADS exige un audit de tous les projets relevant des Grands travaux.

Concernant la lutte contre la corruption et autres antiva-

regrette que le président de la République soit encore au stade de simples dénonciations, alors que l'heure de la sanction a sonné. Il recommande en conséquence, « le renforcement de l'éthique des magistrats et l'application des sanctions disciplinaires à l'encontre des juges corrompus, l'auto-saisine par le parquet de tout fait lié à la corruption, la concussion, la fraude et le trafic d'influence, la création d'un pôle financier indépendant ».

Sur l'agriculture, cette formation de l'opposition suggère « l'évaluation des stratégies de diversification de l'économie nationale, l'augmentation du budget d'investissement du secteur agropastoral et halieutique, la prise des mesures incitatives à l'initiative privée, l'abandon du dogme du tout privé ». En outre, Pascal Tsaty Mabiala plaide pour des mesures pédagogiques et disciplinaires fortes afin d'endiguer les bavures régulièrement perpétrées par les Forces de l'ordre, le paiement progressif à des échéances raisonnables, des arriérés de bourse des étudiants et de salaires des personnels de l'Université Marien Ngouabi et des agents des Mairies de plein exercice, l'application, en vue de rendre effectif le régime d'assurance maladie universelle.

Parlant de l'opposition, le chef de file de l'opposition dit qu'il refuse de pratiquer l'opposition pour l'opposition.

La responsabilité, l'expérience et l'ambition de reconquérir le pouvoir commandent plus de méthode, de stratégie et de sagesse. En réponse à ceux qui l'accuse de complaisance avec le pouvoir pour garantir son salaire fonctionnel, Pascal Tsaty Mabiala déplore plutôt les carences politiques de l'opposition congolaise. « Nous ne nous constituons une opposition que contre Sassou. Nous sommes incapables de désigner un candidat unique à la présidentielle. Nous avons laissé s'envoler les chances de rassemblement de l'opposition... L'Upads est à l'opposition, mais en tant que parti de gouvernement, ayant déjà géré le pays, elle n'a pas la même compréhension que d'autres formations qui n'ont jamais été aux affaires ». Pascal Tsaty Mabiala qualifie d'utopie l'unité d'une opposition composée de communistes, de socio-démocrates et de libéraux. Selon lui l'UPADS est le seul et vrai parti de l'opposition qui incarne et prépare l'alternance. « L'Upads est différente parce qu'elle aspire à revenir aux affaires. Et, elle n'éprouve aucun complexe. Selon Pascal Tsaty Mabiala, Pascal Lissouba n'a pas pu finir son œuvre ».

Quant aux contreperformances enregistrées par l'Upads aux élections de juillet 2022, le premier secrétaire dudit parti se dit assumer ses mauvais résultats tout en culpabilisant le gouvernement d'être à l'origine de cet échec. Il l'accuse d'avoir mal organisé le processus. En prévision de la présidentielle de 2026, l'Upads demande déjà la concertation pour avoir le temps nécessaire à l'application des recommandations qui en découleront. Préoccupée par la cohésion et l'unité nationale, le dirigeant de l'Upads relève que « depuis la fin des événements tragiques de 1997, le pays est divisé, nonobstant le constat objectif qui offre à chaque citoyen la liberté de se déplacer géographiquement ou de s'installer dans la localité de son choix ». Pour ce faire, il propose de réhabiliter la mémoire des pères fondateurs par la construction d'un mausolée qui leur sera dédié, afin de reconstituer objectivement l'histoire de notre pays. Parlant de l'apaisement politique, le premier secrétaire de l'Upads plaide pour une amnistie générale permettant aux derniers collaborateurs de Pascal Lissouba encore en exil du fait de leur condamnation pénale de rentrer dans leur pays.

Georges GOMA

Comité d'honneur du PCT

## LAMYR NGUÉLÉ PROMET UNE NOUVELLE IMPULSION

**L'assemblée générale extraordinaire du comité des membres d'honneur du Parti congolais du travail (PCT) du 15 décembre dernier a été marquée par le complètement de son bureau exécutif. Elu en remplacement d'Edgard Diafouka Bambela, passé à l'orient éternel le 5 février 2021, Lamy Nguélé son successeur, entend donner une nouvelle impulsion à cet organe pour contribuer au rayonnement du PCT.**



Pierre Moussa félicite Lamy Nguélé

**C**omposé de quarante-quatre membres, le comité des membres d'honneur du Parti congolais du travail issu du 5ème congrès ordinaire, fonctionnait sans son président du bureau exécutif depuis le 5 février 2021. L'assemblée générale extraordinaire présidée au siège fédéral du PCT-Brazzaville par le secrétaire général Pierre Moussa vient de combler ce vide. Ainsi, le bureau exécutif réaménagé est désormais dirigé par Lamy Nguélé. Il est assisté dans ses fonctions de bien d'autres membres du bureau, en l'occurrence Henri Gankama, Devan Goivande Angoya Gouam, Pierrot Eyenguet et Jeanne Yandza née Ngala. Ils sont respectivement vice-président, secrétaire rapporteur et trésorier. Composé « des vétérans ayant la maîtrise de l'histoire du Parti et dotés d'une forte expérience administrative et politique », le comité d'honneur a la mission d'analyser des questions

concernant la cohésion et la bonne marche du PCT. Il émet des avis et formule des suggestions au secrétariat permanent, au bureau politique et au comité central. Elu à la tête de cet organe stratégique à la faveur de l'assemblée générale extraordinaire du comité des membres d'honneur du PCT, Lamy Nguélé entend donner le meilleur de lui-même pour garantir une nouvelle impulsion à cet organe, afin de contribuer au rayonnement du parti. Il invite ses membres à œuvrer avec abnégation, détermination et responsabilité afin de faire aboutir les objectifs assignés par le parti audit comité. Comme à son habitude, en pareille circonstance, le secrétaire général du PCT Pierre Moussa a insisté sur la contribution des membres du comité d'honneur, pour renforcer la stature et la posture du parti.

G.G.

Joe Biden aux dirigeants africains

## « QUAND L'AFRIQUE RÉUSSIT, LES ETATS-UNIS RÉUSSISSENT ET LE MONDE ENTIER RÉUSSIT »

Ouvert le 13 décembre 2022 à Washington, le sommet destiné à revitaliser les relations entre le continent africain et les Etats-Unis, a pris fin le 15 décembre dernier. Trois jours durant, les parties prenantes ont parlé de la lutte contre le terrorisme, la sécurité alimentaire, du changement climatique, de la démocratie et la gouvernance. Ce sommet qui intervient 8 ans après celui qui a eu lieu en 2014 sous le président Barack Obama, a permis à Joe Biden de clarifier sa vision vis-à-vis du continent africain. Parmi les grandes annonces de ce sommet, on peut retenir les 55 milliards de dollars d'aide des USA à l'Afrique, exécutable pendant trois ans.

Ce sommet qui est une initiative du président américain Joe Biden est perçu par des observateurs avertis de la politique des USA, comme moyen subtil de contrer l'influence de plus en plus grandissante de la Russie et de la Chine en Afrique. Qu'à cela ne tienne, cette rencontre au sommet est digne d'intérêt, en ce sens qu'il aura permis aux dirigeants des 49 pays présents à Washington, de parler directement de leurs préoccupations majeures à un des dirigeants le plus puissant du monde. Dans son adresse de 15 mn, le président Joe Biden a évoqué les accords et des contrats signés pour un montant de 15 milliards de dollars couvrant divers secteurs tels que la santé, l'agriculture, les transports, ou les nouvelles technologies. Il s'est réjoui de la signature de ces accords et contrats en ces termes : « ce sont des investissements à long terme qui vont bénéficier vraiment à la population, créer de nouveaux emplois bien payés, y compris ici aux Etats-Unis, et élargir les opportunités de tous nos pays pour les années à venir ».

Poursuivant son adresse aux chefs d'Etat et de gouvernement du continent africain, le président américain Joe Biden a précisé : « les accords que vous venez de signer, sont la preuve concrète de l'engagement durable que nous avons les uns envers les autres. De gouvernement à gouvernement, d'entreprise à entreprise et de peuple à peuple. Plus important, ce n'est qu'un début, il y a encore bien plus que nous pouvons faire ensemble et nous ferons ensemble ». Ce sommet a été aussi marqué par la tenue d'un forum d'affaires et l'organisation par le président Joe Biden d'un dîner en honneur des chefs d'Etat et de gouvernement africains. Mettant à profit cette rencontre, le président américain a reçu les chefs d'Etat dont les pays organiseront des élections présidentielles l'année prochaine,



Photo de famille des dirigeants africains avec Joe Biden, président des Etats-Unis

à l'instar du Gabon, de la République Démocratique du Congo, du Libéria, La Sierra-Leone, Madagascar et le Nigéria. Cette réception discriminatoire se justifie par le fait qu'au cours de ce sommet, les Etats-Unis et leurs hôtes ont parlé de la démocratie qui est une valeur partagée avec les pays de l'Afrique.

En effet, soucieuse de faire oublier les années Trump

marquées par un désintérêt remarquable pour l'Afrique, l'administration Biden a publié en août dernier, la nouvelle stratégie américaine dans l'Afrique subsaharienne. Une stratégie qui s'avérerait nécessaire avec la montée fulgurante de l'influence de la Russie et de la Chine en Afrique. Le document de Joe Biden, met l'accent sur la nécessité d'établir un partenariat d'égal à égal

entre Africains et Américains. Pour les cinq prochaines années, ce document identifie quatre priorités dans les domaines de l'insertion des sociétés africaines, la sphère de l'économie marchande, la transition énergétique, la démocratie, la gestion des besoins en santé et les enjeux climatiques.

Selon le directeur exécutif de l'institut d'études de sécurité à Johannesburg Foneth Akum, cette stratégie a été bien accueillie par les dirigeants africains parce qu'elle fixe les objectifs chiffrés tenant compte des desiderata des partenaires africains. Cependant, cette stratégie a suscité quelques critiques, à en croire le même politologue. Celui-ci reproche à cette stratégie, le fait d'avoir axé la coopération africano-américaine sur la confrontation avec la Chine et la Russie. Abordant justement cette question dans son adresse aux dirigeants africains, le président américain a affirmé que cette coopération n'est pas destinée à créer des obligations politiques et de la dépendance. Elle est plutôt destinée à stimuler des succès partagés et des opportunités de développement. Il a reconnu la place qu'occupe l'Afrique dans les relations internationales en ces termes : « quand l'Afrique réussit, les

Etats-Unis réussissent et le monde entier réussit ». Le dirigeant américain pense que l'Afrique ne manque pas de talents et potentialités.

Quoi qu'en dise, ce sommet aura été celui de la clarification de la vision américaine vis-à-vis du continent africain. C'était aussi un rendez-vous du donner et du recevoir pour la bonne et simple raison que les Etats-Unis ont promis une aide de 55 milliards de dollars sur trois ans. Une aide consacrée à la lutte contre le réchauffement climatique, à la sécurité alimentaire et à la santé. Ce sommet aura été aussi marqué par la signature des accords et des contrats. Outre le discours de Joe Biden dans lequel, il a appelé l'Union Africaine (UA) à intégrer le G20, trois autres discours à la tonalité africaine ont été prononcés par le président de la commission de l'UA Moussa Faki Mahamat, les présidents Denis Sassou N'Guesso du Congo et Macky Sall du Sénégal. Il ressort de ces discours de circonstance, la nécessité de mutualisation des efforts au plan planétaire, en vue de jeter les bases d'un développement sûr au plan mondial.

Marthe MIZE



Joe Biden et Denis Sassou N'Guesso

Denis Sassou N'Guesso aux USA

## INTENSES ACTIVITÉS DIPLOMATIQUES EN MARGE DU SOMMET ETATS UNIS-AFRIQUE

**Le président de la République Denis Sassou N'Guesso, a mis à profit son séjour de travail aux Etats unis d'Amérique pour mieux défendre et servir les intérêts du Congo dans le monde, renforcer sa place dans le concert des nations et traiter des sujets communs avec les plus hauts dirigeants de la planète ainsi que de l'Afrique. Avec la directrice générale du Fonds monétaire international Kristina Georgevia, il a présenté les bonnes perspectives économiques du Congo et de sa coopération avec cette institution financière Internationale. Il a par ailleurs consacré ses talents de grand diplomate à débattre avec des homologues africains de l'avenir du continent, son développement, la paix et la sécurité. Après Les Etats-Unis, le président de la République Denis Sassou N'Guesso est arrivé à Paris le 17 décembre 2022 pour une visite de travail de quelques jours. Des sources proches de la présidence, il aurait plusieurs entretiens avec les hautes autorités françaises.**



**Poignée de main chaleureuse entre Kristina Georgevia du FMI et le président Denis Sassou N'Guesso**

**E**n séjour de travail aux Etats unis d'Amérique à l'invitation du président Joe Biden, Denis Sassou N'Guesso a pris part au sommet des affaires entre les Etats unis et l'Afrique. De même, il a participé au sommet sur l'avenir du commerce et les investissements. On le voit, le président Denis Sassou N'Guesso a mené une intense activité de portée économique et diplomatique pour le Congo, l'Afrique et le monde. Outre le lobbying tissé ou renforcé pendant le dîner offert à ses invités de marque par le président américain Joe Biden, le président de la République du Congo a échangé à Washington avec ses pairs africains sur l'avenir commun du continent. Il a échangé avec les présidents angolais Joao Lourenço Gonzales, le centrafricain Faustin Archange Touadéra, le Bissau guinéen Oumar Cissoko Imbalo et le conseiller libyen Mohammed El-Menfi. Le développement du continent, la paix et la sécurité en Afrique étaient au centre des échanges.

Bien avant, le président Denis Sassou N'Guesso s'est entretenu au siège du Fonds monétaire international (FMI) avec la directrice de cette institution. Au cours de leur entrevue, ils ont passé en revue les conclusions de la 2ème revue de l'accord de facilité élargie de crédit du

Congo avec le FMI. Denis Sassou N'Guesso et Kristalina Georgevia se sont focalisés sur la soutenabilité de la dette congolaise et les perspectives porteuses d'espoir de l'économie du Congo.

Signalons que cette rencontre est consécutive à une mission des services du FMI à Brazzaville, relative à la deuxième revue de l'accord de facilité élargie de crédit avec la République du Congo. Cet accord, faut-il le rappeler, sera soumis à l'approbation du prochain conseil d'administration du Fonds Monétaire International. A ce propos, les services du FMI relèvent « *la reprise économique qui se poursuit au Congo, en dépit de la détérioration de l'environnement international et des retombées persistantes de la pandémie à coronavirus et, la croissance réelle du PIB qui devrait atteindre 2,8 en 2022* ».

Ces mêmes services soulignent que le regain d'investissement des plus grands producteurs du pétrole a relancé la production pétrolière. Tandis que l'activité économique hors pétrole bénéficie du remboursement des arriérés intérieurs des investissements publics dans l'agriculture et les infrastructures. Le FMI salue l'excellente collaboration avec le Congo et rappelle que la

diversification économique et la création d'emplois dépendront des efforts budgétaires et de l'intensification des efforts structurels. Cette institution constate avec bonheur que « *la politique budgétaire congolaise se concentre sur les actions visant à préserver la viabilité de la dette, tout en soutenant une croissance plus élevée, plus résiliente et plus inclusive* ».

Cette institution de Bretton Wood prévient que la hausse de l'inflation pourrait atteindre 3,5% à la fin de cette année. Mais, elle ne compromettrait aucunement la reprise attendue. Le FMI fait aussi savoir que « *ces pressions inflationnistes qui découlent des prix mondiaux élevés des carburants et des transports gonflent le coût*



**Concertation du président Denis Sassou N'guesso avec ses homologues africains**

*d'importations du Congo en particulier, pour les denrées alimentaires, mais le maintien de la réglementation des prix des produits alimentaires essentiels et la modération des coûts de transports pourront contribuer, partiellement à contrer ces pressions* ». Le

FMI encourage le Congo à poursuivre et à renforcer la gouvernance des finances publiques, la transparence et les réformes dans le secteur financier.

**Marlène Samba**

### LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

#### CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR L'ÉLÉPHANT

**A** travers ce récit de mon grand-père, j'aimerais partager avec vous, quelques faits étonnants et divertissants sur l'éléphant, ce géant de la forêt à la robe grise.

- Les éléphants sont conscients de la mort : ils se recueillent sur la dépouille d'un membre de la famille décédé, organisent des cortèges funéraires pour le conduire à sa dernière demeure. Tels les humains, ils observent le deuil et pleurent leurs morts. Dans des lieux tenus secrets, ils créent leur cimetière qu'ils visitent à des moments précis de l'année, pour rendre hommage à leurs congénères, en palpant leurs ossements et en observant un moment de silence, avant de poursuivre leur marche.
- Sacré dans la vie spirituelle et intime dans la vie quotidienne en Asie, l'éléphant est au cœur de tous les événements : mariages, cérémonies de guérison ou culturelles, rituels de purification, de bénédiction ou de protection. Ici, on prie pour l'éléphant, on fait des offrandes au dieu à tête d'éléphant Ganesh, pour attirer la chance et le succès. Les éléphants albinos sont considérés comme sacrés.
- Jardiniers paysagistes, les éléphants sont de fréquents voyageurs, emportant avec eux les graines des plantes qu'ils ont mangées. Puis, en passant, ils les expulsent sur un large rayon à la ronde. Ainsi, ces animaux participent à la régénérescence

de la flore. Leur fumier est si riche en nutriments qu'il sert de nourriture à de nombreuses autres espèces.

- Gardiens d'animaux : en creusant pour trouver de l'eau avec leurs grandes pattes, les éléphants découvrent aussi l'eau qui est essentielle à la survie de toutes les espèces d'animaux. Une empreinte d'éléphant enfoncée dans le sol et remplie d'eau laisse ainsi un « biotope miniature » derrière elle.
- La famille des éléphants est bien soudée. D'environ 50 ou 70 individus, un troupeau est conduit par une matriarche, la femelle la plus expérimentée. Au sein du groupe, on prend soin les uns des autres, surtout des plus vulnérables. La cohésion du groupe est une valeur cardinale. Même très vieux, un éléphant qui a quitté le troupeau, continue de veiller sur ses proches.
- Chaque éléphant a sa personnalité, son individualité qu'il manifeste selon l'âge et les circonstances. Jeune, il est généralement joyeux et turbulent. Vieux, il est d'humeur maussade, affectueux, courageux et curieux. Blessé ou attaqué, l'éléphant est un monstre froid et sans pitié.

Mon grand-père soutient que le comportement de l'éléphant suit le cours du soleil.

**Jules Débel**

# L'IDÉAL DES PÈRES DES INDÉPENDANCES AFRICAINES SERA-T-IL RÉALISÉ UN JOUR ?

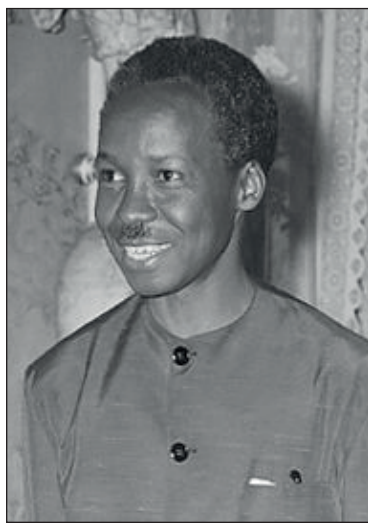
A l'accession d'une grande majorité des pays africains à l'indépendance dans les années 60, certains chefs d'Etat et leaders politiques ont pensé que les micros Etats dont est constellée l'Afrique ne peuvent être viables ni pour ces derniers ni pour les populations. Ils préconisent au contraire de faire de l'Afrique un pays-continent. Au nombre d'entre eux, figurent Kwamé Nkrumah du Ghana, Modibo Kéita du Mali, Patrice Lumumba du Congo-Belge, Ahmed Ben Bella de l'Algérie et de Julius Kambarage Nyerere de la Tanzanie. Cet idéal a connu une éclipse au lendemain des indépendances en raison des divergences apparues entre les chefs d'Etat africains. Mais aujourd'hui, à la lumière des évolutions des rapports internationaux, des voix s'élèvent sur le continent en vue de l'exhumer.



Kwamé Nkrumah



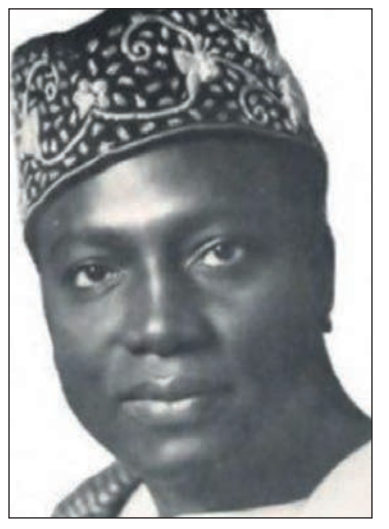
Sékou Touré



Julius Kambarage Nyerere



Ahmed Ben Bella



Modibo Kéita

Des intellectuels panafricainistes sont le plus souvent debout sur cette question. Certains d'entre eux se servent des médias en vue d'encourager les jeunes africains à œuvrer pour aboutir à la transformation de l'Afrique dans l'optique de devenir un pays-continent comme le sont les Etats-Unis, la Chine et bien d'autres. Le continent possède des ressources tant humaines que du sous-sol qui peuvent lui permettre d'affronter avec succès ce challenge. Du côté des institutions, l'Union Africaine (UA), sans mettre en avant le sujet, mène néanmoins des programmes qui paraissent concourir à l'atteinte de cet objectif. Pourtant cela devrait être son cheval de bataille. L'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) qui a vu le jour au lendemain des indépendances, au début des années 60, a merveilleusement rempli son office. Sa mission principale consistait à conduire le continent à se débarrasser du colonialisme. L'essentiel des pays africains sont indépendants aujourd'hui. L'Union Africaine qui lui a succédé devrait quant à elle s'assigner la mission d'aller vers la constitution d'un seul et unique Etat africain. La forme actuelle d'organisation étatique sur le continent est reprouvée par des chefs d'Etat visionnaires. Les conflits armés aux frontières des pays qui survivent à la disparition du colonialisme constituent l'une des preuves de la justesse de leur vue. Il est vrai que l'organisation continentale n'a pas, en tout cas pour le moment, explicité sa position sur la question relative à la constitution d'un pays-continent. Cependant son programme qu'elle développe et les propos de certains de ses

leaders laissent augurer une telle perspective mais à long terme. L'Union Africaine, en effet, a lancé un programme ambitieux dénommé Agenda 2063. Il court depuis 2013 pour s'achever en 2063. Ce que l'on peut dire de lui est qu'il est « une stratégie globale pour optimiser l'utilisation des ressources de l'Afrique au profit de tous les africains ». Les dirigeants africains entendent à travers ce programme, booster le développement socioéconomique du continent avec pour mot d'ordre « L'Afrique que nous voulons ». Plus qu'un slogan, cette citation est un engagement de l'Afrique à ne plus servir de terrain d'essai à des théories fumeuses en provenance des pays dits civilisés. Ces derniers entendent imposer à la terre entière

ce qu'eux considèrent comme des valeurs. La plupart d'entre elles heurtent violemment les opinions africaines. A en croire cette citation de l'Union Africaine, les originaires de ce continent doivent sauvegarder leur personnalité et en être fiers. Il n'y a pas à désespérer de l'Union Africaine, au moins à ce stade, par rapport au respect de l'idéal des pères des indépendances. Lorsqu'on songe à l'Union Européenne qui ne fait pas mystère de son ambition à devenir un pays-continent, on sait qu'elle a démarré par la constitution de la communauté européenne de charbon et d'acier en 1951, une communauté économique. De fil en aiguille, cette communauté composée au départ de 6 pays, la France, la République Fédérale d'Al-

lemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique et le Luxembourg est devenue aujourd'hui, l'Union Européenne comprenant plus de la moitié des pays du vieux continent. Les évolutions de la situation internationale actuelle marquée par des tensions de tous genres et des incertitudes plus ou moins déstabilisatrices, ne sont pas étrangères à cette tendance incarnée par l'Union Européenne. C'est la voix la plus sûre pour vouloir peser ou simplement exister dans l'arène internationale. Il faut être lourd. Mais les Africains, forts de ces enjeux, sont-ils prêts à suivre la voie montrée par les pères des indépendances déjà, dans les années 50 et 60 du siècle derniers ? Rien n'est moins sûr. Le continent

plutôt que desserrer l'étau qui l'étreint à travers des dettes colossales et des aides superficielles à n'en plus finir ne fait que s'enfoncer. La moindre initiative qu'il prend pour s'en sortir est vite torpillée par ceux qui n'ont pas intérêt au développement de l'Afrique. Mais souvent avec la complicité des africains eux-mêmes. C'est le cas de la Zone de libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF). Le sommet Europe-Afrique tenue récemment à Bruxelles en constitue une des nombreuses preuves. Pourtant cette stratégie lumineuse avait pour but de développer le commerce intra africain. En dépit des déclamations des leaders politiques sur cet idéal, on en est encore loin.

Laurent Lepossi

## Afrique-Caraïbes-Pacifiques

### L'OEACP MET LE CAP SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

**L'intensification de la lutte contre la pauvreté, le développement durable et l'intégration dans l'économie mondiale ont été au menu du 10<sup>ème</sup> sommet de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) à Luanda en Angola. Au cours de ce sommet qui s'est tenu du 7 au 10 décembre 2022, la voix du Congo a été portée à cette grand-messe par le premier ministre Anatole Collinet Makosso.**

La destinée de l'Organisation des Etats de l'Afrique des Caraïbes et du Pacifique a été confiée au président de l'Angola Joao Lourenço Gonzales, pour les trois prochaines années. Ce sommet a été placé sous le thème : « *trois continents, trois océans, un destin commun: construire une organisation résiliente et durable des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique* ». Les centres d'intérêt ayant constitué l'ossature dudit sommet, ont sus-

cité l'engagement des chefs d'Etat et de gouvernement à travailler davantage afin de réduire significativement les inégalités. La place de la femme et de la jeunesse dans le développement de l'Afrique a aussi retenu leur attention. De même que les Chefs d'Etat et de gouvernement du groupe ACP se sont prononcés sur la solidarité qui doit être le leitmotiv de cette vaste communauté de 80 Etats dont le siège est à Bruxelles. Les travaux de ce sommet ont

outre la participation des chefs d'Etat et de gouvernement, les responsables de la Banque africaine de développement. Ce sommet a été marqué par la signature de la déclaration de Luanda dans laquelle les principales conclusions, recommandation et résolutions ont été consignées. Elu président de l'OEACP, Joao Lourenço Gonzales qui a félicité son prédécesseur William Ruto pour le travail abattu, a insisté sur l'importance de cette organisation dans le

renforcement des relations et des échanges entre les partenaires stratégiques d'une part, et de l'autre entre les Etats signataires de l'organisation. Créée le 8 juin 1945, à la suite de l'accord de Georgetown, l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique forme un ensemble de pays rassemblés pour mieux coordonner leur coopération avec l'union européenne. L'OEACP est une organisation internationale née sur les cendres du Groupe ACP. A lire les textes qui la régissent, cette organisation se veut « *une plate-forme politique et diplomatique cruciale pour le rapprochement des peuples et des cultures, un acteur incontournable dans la construction d'un monde de paix, de compréhension et d'harmonie entre les peuples* ».

Guy MOLA

Les ministères en charge des finances et des comptes publics

## LE CONFLIT DE COMPÉTENCE TANT REDOUTÉ A ÉTÉ DÉFINITIVEMENT RÉGLÉ

**Deux décrets présidentiels relatifs aux attributions du ministère de l'économie et des finances ainsi que du ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public, viennent d'être publiés à la grande satisfaction des deux occupants. Ces attributions spécifient les missions dévolues à chaque ministère de telle sorte qu'ils ne se télescopent pas sur le terrain de l'action. Cependant, les deux ministères et celui du plan, se concerteront en ce qui concerne la préparation et l'exécution du budget.**

**E**n effet, par ministère, il faut entendre l'ensemble des services de l'Etat placés sous la responsabilité d'un ministre s'occupant d'un ou plusieurs domaines. On sait que chaque ministère dispose pour son fonctionnement, des crédits qui lui sont attribués chaque année par la loi des finances. Et ces crédits tiennent compte des besoins réels du ministère. Ainsi, dans la perspective de permettre aux ministères de l'économie et des finances ainsi qu'au ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public, de travailler sereinement, le président de la République Denis Sassou N'Gusso a pris deux décrets d'attribution

devant déterminer les domaines d'intervention de chaque ministère. Ces deux décrets étaient attendus d'autant plus que les velléités d'un conflit de compétence ou d'un télescopage fussent de plus en plus plausibles. Dans ce cadre, le décret n°2022-1880 du 21 novembre 2022 relatif aux attributions du ministre de l'économie et des finances, indique que le ministre de tutelle s'occupe de plusieurs attributions dont entre autres, l'élaboration de la réglementation en matière financière et monétaire et veille à son application. Le ministre en charge des finances élabore aussi les projets de loi de finances et suit leur exécution, de concert avec les ministres en charge du

plan et du budget. Il est également chargé de gérer et de coordonner l'activité des régies financières. A ce titre, le ministre en charge des finances élabore et met en œuvre les réformes fiscales et douanières. De même qu'il suit la situation du compte unique du trésor à la banque centrale. En rapport avec ses attributions, le ministre en charge des finances se doit de rechercher les ressources complémentaires pour le financement du budget de l'Etat.

En ce qui concerne le décret n° 2022-1885 du 21 novembre 2022 relatif aux attributions du ministre du budget, des comptes publics et du portefeuille public, il est dit qu'au titre du budget, le

ministre de tutelle élabore la réglementation en matière budgétaire et veille à son application. Il élabore et met en œuvre les réformes budgétaires et participe au pilotage de l'économie nationale. De même, ce décret stipule que le ministre en charge du budget participe aux négociations relatives aux programmes financiers avec les partenaires extérieurs. Au titre des comptes publics, le ministre en charge de ce domaine est chargé d'élaborer la réglementation en matière de comptes publics et de veiller à son application. Conformément à ses attributions, il élabore et met en œuvre les réformes comptables. Le ministre en charge de comptes publics tient, arrête et consolide les comptes de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics, de concert avec le ministre en charge des finances. De même, il est chargé de tenir la comptabilité de l'Etat. Au titre du portefeuille public,

le ministre de tutelle est chargé de veiller à la gestion optimale du portefeuille public ; d'exercer la tutelle financière sur les entreprises et établissements publics. Le ministre en charge du portefeuille public acquiert et gère les participations de l'Etat dans les entreprises, de concert avec le ministre en charge des finances. Il propose les stratégies de prise et de cessation des participations de l'Etat. Aussi, il procède à l'évaluation économique et financière des droits, actions, parts sociales et obligations souscrits par l'Etat.

Les champs d'intervention de chaque ministère étant ainsi délimités par un texte réglementaire, les ministres concernés doivent maintenant se mettre résolument au travail pour le plus grand profit et plaisir du peuple congolais. Le conflit de compétence tant redouté par des Congolais avertis est donc définitivement dissipé avec la publication des deux décrets relatifs aux attributions des deux ministères. Notons que ces deux décrets abrogent toutes les dispositions antérieures contraires, régissant les ministères concernés.

**Patrick YABA**

Finances publiques

## LE TRÉSOR IMPLÉMENTE LE SYSTÈME AMS/X EN VUE D'AMÉLIORER SES PRESTATIONS

**Les directeurs généraux des trésors publics de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), réunis à Brazzaville du 14 au 16 décembre 2022 ont laborieusement échangé sur la nouvelle application AMS/X de gestion de compte unique du trésor. Décidé par les chefs d'Etat de l'espace CEMAC, les travaux d'implémentation de ce système ont été placés sous le patronage du deuxième fondé du pouvoir du trésor public du Congo André Lema qui avait à ses côtés le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale Abbas Mahamat Tolli.**

**I**l s'agit d'une réforme qui vise à standardiser et à moderniser les normes de gestion des finances publiques. Le compte unique du trésor (CUT) permet d'avoir entre autres, une vue d'ensemble sur les ressources disponibles ; d'honorer les obligations de paiement aux échéances prévues et d'éviter des fonds dormants. A en croire le deuxième fondé du pouvoir du trésor public du Congo André Lema, l'implémentation permettra à l'Etat d'atteindre une meilleure efficacité et une fiabilité des comptes de résultats en fin d'exercice. Le dispositif en

cours de déploiement contribuera également à améliorer les dépenses publiques. C'est pourquoi, en lançant les travaux d'implémentation au trésor public congolais, André Lema a justifié cette réforme en ces termes : « ces travaux sont une traduction en acte de la volonté des chefs d'Etat de la zone CEMAC. La réforme est voulue et encouragée par le fonds monétaire international qui va aider notre direction générale, non seulement à assurer une meilleure gestion de la trésorerie, mais aussi à court et moyen terme à jouer pleinement le rôle de banque de l'Etat ».



**Le présidium de l'atelier**

Il convient de noter que cette phase d'installation de l'application AMS/X et des tests fonctionnels sont confiés aux opérateurs de saisie et aux contrôleurs publics, placés sous le contrôle des experts de la CEMAC. La supervision de l'AMS/X sera assurée par la banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) qui devra proposer un mécanisme de consommation des cours de change pour l'intégrer dans l'application. La BEAC qui est

chargée de transmettre aux instances les éléments techniques, joue également le rôle d'interface entre AMS/X et la nouvelle solution dénommée : module contre la fraude et anti blanchiment des capitaux (IMTF). De même, la BEAC se chargera d'établir une liste complète des comptes individuels du trésor et de clôturer les comptes ouverts dans les banques commerciales pour le lancement de l'application dans

certaines pays, afin de créditer les comptes individuels du trésor public. Clôturant les travaux, le gouverneur de la BEAC Abbas Mahamat Tolli a mis en lumière les principaux objectifs de cette réforme en ces termes : « le projet qui nous réunit ce jour vise les objectifs suivants : la création d'un véritable écosystème du trésor avec l'intégration de tous les comptes relevant de l'administration publique, l'instantanéité de l'information complète sur les disponibilités mobilisables par l'Etat à travers cet écosystème ». Cette réforme technologique a été saluée par Maxence Ondongo agent système et moyen de paiement au trésor public du Congo. Selon lui « les techniciens du trésor public et du ministère des finances étaient à pied-œuvre pour mettre en place l'environnement susceptible de recevoir cette application AMS/X, implémentée pour le compte unique du trésor. C'était une réussite, parce que l'application a été installée ». Rappelons qu'avant l'étape de Brazzaville, le même dispositif a déjà été déployé au Cameroun et au Gabon. Après le Congo, ce système sera implémenté au Centre-Afrique, au Tchad et en Guinée Equatoriale.

**P.Y**

Eliminatoires C.A.N U20 de Football

## LE CONGO ET LA R.C.A, LES DEUX HEUREUX ÉLUS

C'est au terme d'un championnat en aller simple que l'Afrique centrale se devait de désigner ses deux représentants au tournoi final de la C.A.N U20, Egypte 2023. Finalement, ce sont les Diables-Rouges du Congo et les Fauves du Bas-Oubangui de la R.C.A qui ont tiré les deux tickets gagnants.



Les Diables-Rouges du Congo et les Fauves du Bas-Oubangui de la R.C.A

L'année 2022, pour le Congo, se termine plutôt sur des signes encourageants. Diables-Noirs est en phase de poules de la coupe de confédération, les Diables-Rouges sont qualifiés pour le championnat d'Afrique des nations Algérie 2023, les Diables-Rouges U20 sont qualifiés pour la C.A.N égyptienne l'année prochaine, les Diables-Rouges U23 sont encore en vie dans les éliminatoires de la C.A.N de la catégorie tandis que les seniors ne sont pas encore éliminés de la C.A.N ivoirienne.

Ainsi malgré tout le mal qui se dit de notre football ces derniers temps, le tableau n'est pas forcément totalement noir. Brazzaville vient donc d'abriter du 8 au 14 décembre 2022 le tournoi

qualificatif à la C.A.N U20 dont la phase finale aura lieu l'année prochaine au pays des Pharaons. Quatre pays et non des moindres à savoir le Cameroun, la république démocratique du Congo, la république centrafricaine et, bien sûr, le Congo-Brazzaville ont répondu présent au pays du président de l'union des fédérations d'Afrique centrale, Jean Guy Blaise Mayolas. Au football, comme chacun sait, ce ne sont pas les noms qui jouent car sur ce plan-là Cameroun et R.D.C sonnent largement mieux que RCA et Congo. Et pourtant, l'entame a donné l'impression comme quoi les pays les plus respectés dans la sous-région en matière de football allaient faire valoir la raison du « plus fort ».

Car le Cameroun a mené

au score devant le Congo en match d'ouverture le 8 décembre dernier. Mais, finalement, les deux pays ont fini par se neutraliser, laissant ainsi les observateurs sur une impression mitigée. Mais c'est au terme du deuxième match de la journée qu'on a compris que quelque chose allait se produire dans ce tournoi. Car la RCA dépositaire d'un football champagne a terrassé de belle manière la R.D.C (1-0), s'installant du coup seule à la tête du classement. Seulement, le Congo a sorti l'arme secrète en la personne de César Nguesso, fils de Willy, venu tout droit de « mikili » et qui va s'illustrer par sa générosité, sa clairvoyance, et son sens du placement. Sa contribution va aider à dompter les « Fauves » du Bas-

Oubangui (3-1) le 11 décembre dernier. C'est ce jour-là que les Diables-Rouges ont pris la tête du tournoi du moment où, dans l'autre match, les Lions Indomptables et les Léopards se neutralisent (1-1). Toutefois, au terme de cette deuxième journée, aucune équipe n'était encore qualifiée et donc tout pouvait toujours.

### Congolais et Centrafricains au septième ciel

Pour ceux qui s'intéressent à la vie du football dans la sous-région, l'équipe centrafricaine avait conservé l'ossature de celle qui venait disputer les tournois organisés par le centre de Djiri. Et donc elle formait un tout cohérent. Belle circulation du ballon, énorme complicité, lucidité et une foi susceptible

de déplacer les montagnes. Alors, sans surprise, les Fauves du Bas-Oubangui ont terrassé les Lions Indomptables du Cameroun (1-0), s'assurant ainsi une qualification largement méritée. C'est dire qu'en Centrafrique on travaille finalement en silence. C'est une équipe à suivre. Le dernier match du tournoi opposait, quant à lui, les deux Congo. C'est un match qui n'a jamais été comme un autre car il est toujours une affaire d'honneur, de prestige. Mais, cette fois, les Diables-Rouges ont affiché les arguments les plus convaincants (3-0). Une victoire nette qui permet au Congo Brazzaville de terminer premier et de se qualifier avec la RCA pour la phase finale.

Jules Babel

## RÉFLEXION

### LE DÉBAT VAUT LA PEINE

Le sport à l'école est une question, à notre humble avis, préoccupante en ce moment. Peut-on doit-on rester indifférent à la guéguerre entre les ministères des enseignements et celui du sport ? Le problème est, peut-être, complexe mais on peut y trouver une solution beaucoup plus proche du bon sens. Le sport à l'école, aujourd'hui, est en souffrance car le ministère en charge des sports, ces derniers temps, est plutôt accaparé par l'élite et donc par les résultats immédiats. Mais pour y arriver tout commence par l'enseignement car il faut former des jeunes gens et jeunes filles à devenir des sportifs de qualité, donc des produits finis. Ce sont des enseignants qui s'en chargent depuis le plus bas âge alors que

le haut niveau perfectionne pour donner la forme voulue à travers un entraînement spécifique. C'est ainsi que les enseignants d'EPS devaient, eux aussi, relever des ministères des enseignements comme ceux d'économie, de mathématiques, etc. Le ministère de la communication, par exemple, ne gère pas les enseignants en journalisme ainsi que les apprenants.

C'est donc à l'enseignement que sont données les notions élémentaires à la pratique du sport de haut niveau. Et donc c'est aux ministères des enseignements que devait revenir l'office national des sports scolaires et universitaires (O.N.S.S.U) qui, après détection, oriente vers le ministère des sports à travers la direction nationale des centres de formation.

Car, après tout, les ministères des enseignements ont l'avantage de disposer des établissements primaires, secondaires et universitaires tout comme des écoliers, des élèves et étudiants. L'office national des sports scolaires et universitaires bénéficie pourtant d'une ligne au budget de l'Etat mais l'exploitation de celle-ci pose problème en raison des exigences de l'élite. La guerre au niveau des ministères, malheureusement, ne porte que sur les finances car la priorité, en réalité, n'est pas donnée à l'apprentissage du sport. C'est, peut-être, pour cela que l'office national des sports scolaires et universitaires souffre. Tout le monde veut avoir l'œil là-dessus.

Il y a eu récemment une campagne de redynamisation de cet organe qui

a débouché sur l'adoption de l'organisation des jeux nationaux avec uniquement des sélections départementales. Mais, cette année, on a eu l'impression d'un mort-né. Car ce qui était prévu pendant les vacances dernières n'a pu avoir lieu. Pour quelle raison ? Il saute aux yeux que les jeux nationaux de l'O.N.S.S.U tarde à devenir une priorité qui permette de bâtir une solide fondation pour le sport d'élite. Raison de plus de confier la mission aux ministères des enseignements qui, peut-être, sauront répondre positivement à la préoccupation. Mais la question doit faire l'objet d'un débat où tout doit être mis sur la table

Ernest ANGA